

Pré-diagnostic écologique flash



PROJET « CHATEAU D'ILBARRITZ » COMMUNE DE BIDART

Le château d'Ilbarritz est situé à l'extrême nord de la commune de Bidart.

Il est bordé par le Golf d'Ilbarritz, l'Océan Atlantique et l'avenue du Lac. La végétation aux abords y est dense et arbustive.

Le site concerne les parcelles : AX n°96 et 103, pour une superficie totale d'environ 0,87 hectare.

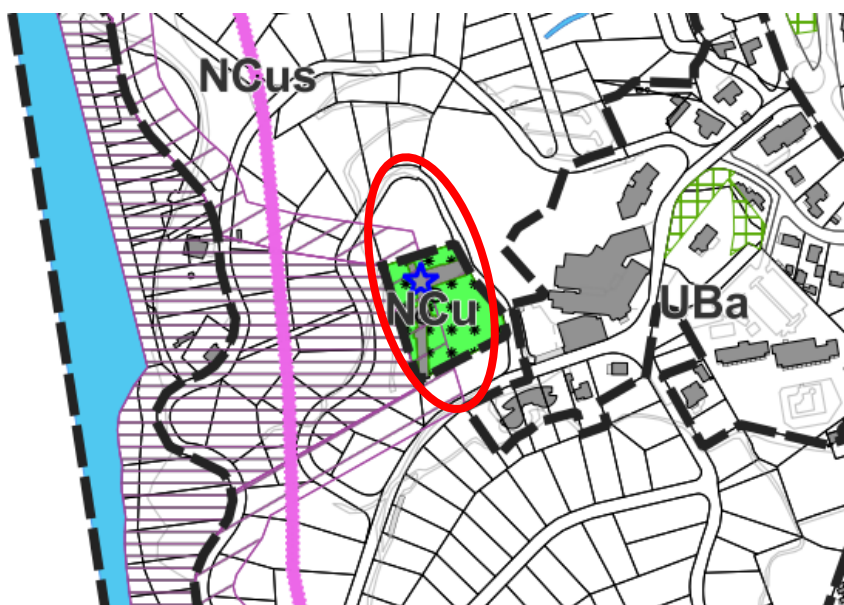
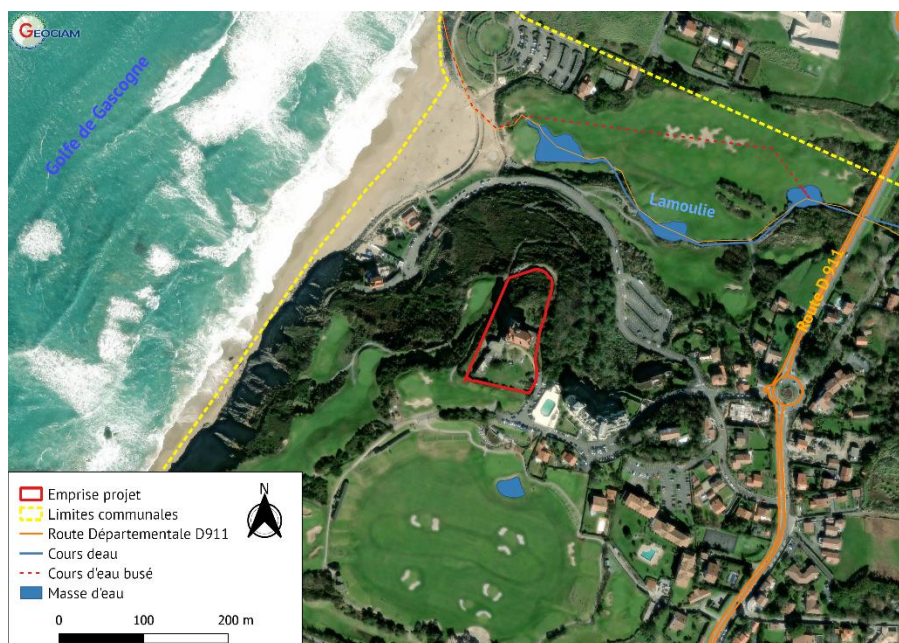
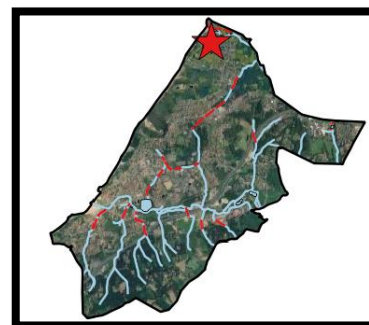
Le périmètre d'étude est actuellement classé en zones NCu et NCus du PLU communal.

- NCu : Zone naturelle coupure d'urbanisation L.146-2 ;
- NCus : secteur destiné aux équipements sportifs.

Le site est également classé en espace libre à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme, ainsi qu'en bâtiment susceptible de changer de destination.

A noter que le château d'Ilbarritz est classé en monument historique.

Afin d'identifier les éventuels enjeux environnementaux, une investigation de terrain a été menée sur site le 19 septembre 2024 par beau temps.



1. Zonages environnementaux :

Le site d'étude est situé à moins de 200 mètres de deux sites environnementaux :

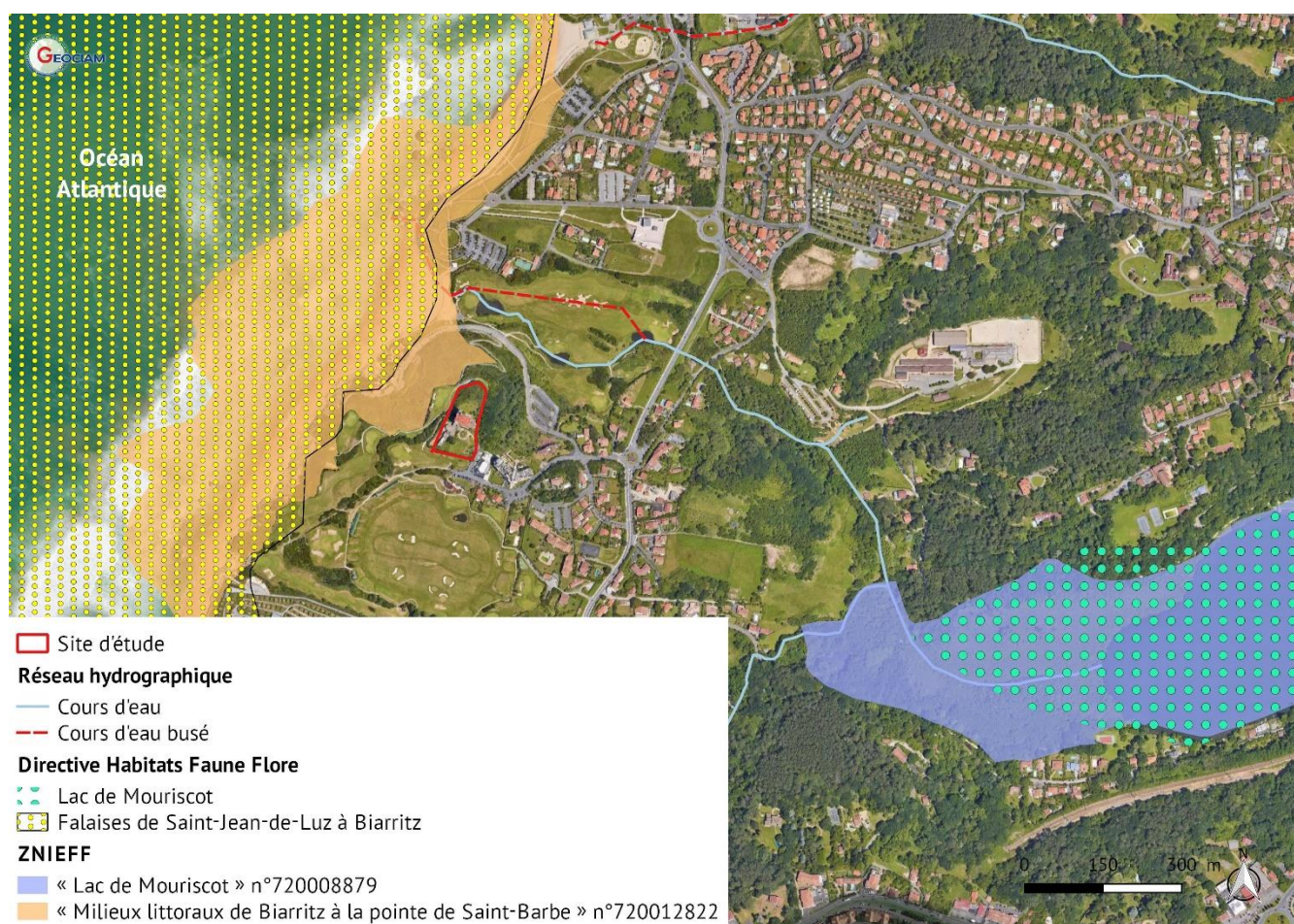
- Natura 2000 de la Directive Habitats Faune Flore : « Falaises de Saint-Jean-de-Luz à Biarritz » n°FR7200776 ;
- ZNIEFF de type II : « Milieux littoraux de Biarritz à la pointe de Sainte-Barbe » n°720012822.

Ainsi, des **connexions écologiques et hydrauliques (via les eaux de ruissellement) existent** entre ces sites à forts enjeux environnementaux et le château d'Ilbarritz.

A noter que la commune de Bidart compte deux autres zonages au niveau du Lac de Mouriscot :

- Natura 2000 de la Directive Habitats Faune Flore : « Lac de Mouriscot » n°FR7200777 ;
- ZNIEFF de type I : « Lac de Mouriscot » n°720008879.

Au regard du contexte urbain dans lequel s'insère le site d'étude, les connexions sont limitées avec le Lac de Mouriscot.



Zonages environnementaux

(Sources : DREAL Nouvelle-Aquitaine, Etude cours d'eau urbains et Google satellite ; Cartographie GEOCIAM)

2. Continuités écologiques :

L'analyse de la trame verte et bleue est réalisée à l'échelle de la commune dans le cadre du SCOT Bayonne Sud des Landes.

A l'échelle du territoire communal, le site d'étude est intégré dans une trame anthropique, en surplomb des falaises de la Côte Basque. Ainsi le site apparaît enclavé en milieu suburbain entre le Golf d'Ilbarritz, des aménagements urbains et des voies de circulation. Ainsi, les connexions sont limitées entre le château d'Ilbarritz et les réservoirs de biodiversité d'intérêt communautaire situés à l'intérieur des terres.

Malgré la situation du château dans un espace peu construit, les milieux ouverts bordant le site sont des espaces gérés par l'Homme de manière intensive (Golf d'Ilbarritz). Ainsi, la faune urbaine est susceptible d'être présente pour réaliser tout ou partie de son cycle biologique, néanmoins, la potentialité de présence d'espèces spécialistes et élusives y est plus limitée.



TVB supra-communale

(Sources : Google satellite, Etude cours d'eau urbains, SCOT Bayonne Sud des Landes ; Cartographie GEOCIAM)

Le contexte semi-naturel du site est favorable à la présence d'espèces faunistiques ubiquistes et anthropiques, notamment pour le transit et l'alimentation. **Néanmoins, au regard du contexte anthropique dans lequel s'insère le site, son rôle dans la TVB est limité : enclavé dans le Golf d'Ilbarritz, des voies de circulation et des aménagements (enveloppe urbaine très fréquentée).**

RISQUES NATURELS

Les enjeux relatifs aux risques naturels ont été étudiés d'après les données bibliographiques mises à disposition.

Au total, seize arrêtés de catastrophes naturelles ont été inventoriés sur le territoire communal. Ces catastrophes sont liées à un phénomène ou une conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables.

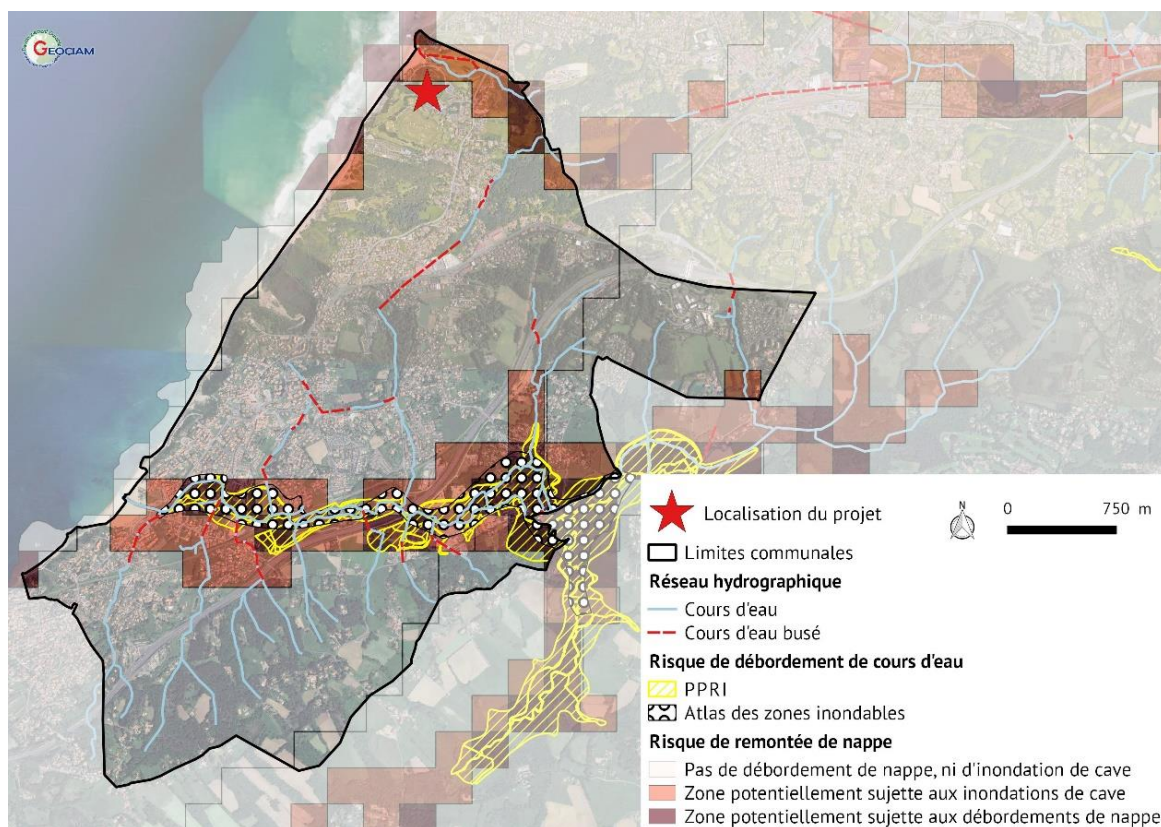
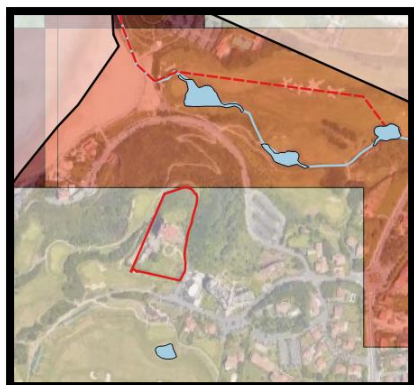
Libellé	Début le	Sur le journal officiel
Inondations et/ou Coulées de boue	09/12/2021	17/12/2021
Inondations et/ou Coulées de boue	16/07/2018	03/11/2018
Chocs mécaniques liés à l'action des vagues	01/02/214	09/07/2014
Inondations et/ou Coulées de boue	08/06/2013	13/09/2013
Inondations et/ou Coulées de boue	26/10/2012	28/02/2013
Inondations et/ou Coulées de boue	16/06/2010	10/09/2010
Chocs mécaniques liés à l'action des vagues	24/01/2009	29/01/2009
Inondations et/ou Coulées de boue	04/05/2007	14/06/2007
Sécheresse	01/07/2005	22/02/2008
Sécheresse	01/07/2003	11/03/2006
Chocs mécaniques liés à l'action des vagues	25/12/1999	30/12/1999
Inondations et/ou Coulées de boue	17/07/1997	28/03/1998
Inondations et/ou Coulées de boue	23/08/1995	14/02/1996
Inondations et/ou Coulées de boue	02/09/1991	23/08/1992
Inondations et/ou Coulées de boue	26/08/1983	01/09/1983
Inondations et/ou Coulées de boue	06/11/1982	02/12/1982

Catastrophes naturelles sur la commune d'Urrugne (Source : CATNAT -Géorisques)

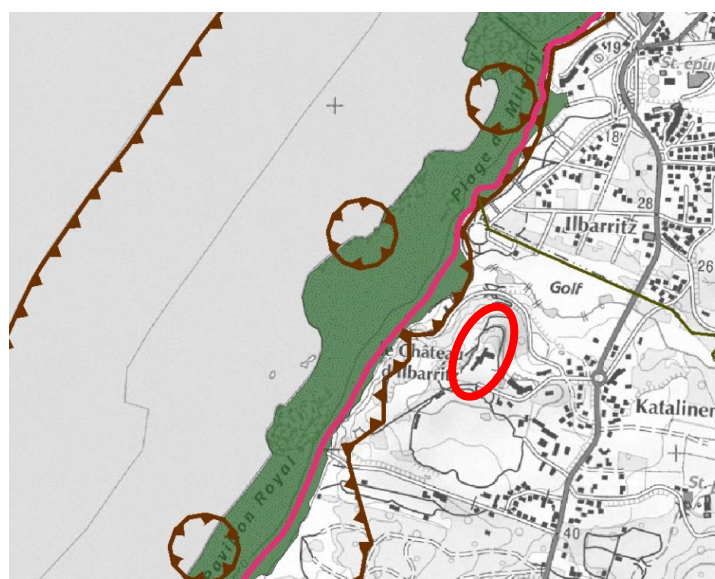
Sur la commune de Bidart un **Plan de Prévention des Risques d'Inondations par crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau** a été prescrit par arrêté préfectoral le 19 octobre 1998. Le PPRI a été approuvé en juillet 2003.

Le site projet n'est pas soumis au PPRI, de même qu'il n'est pas identifié en zone inondation de l'Atlas des Zones Inondables, ni en zone de submersion marine du TRI Côtier Basque.

Par ailleurs, le site d'étude n'est pas classé dans une zone soumise aux débordements de nappe ou aux inondations de cave.



Risques naturels liés à l'eau (Sources : Géorisques, Etude cours d'eau urbains et Google satellite ; Cartographie GEOCIAM)

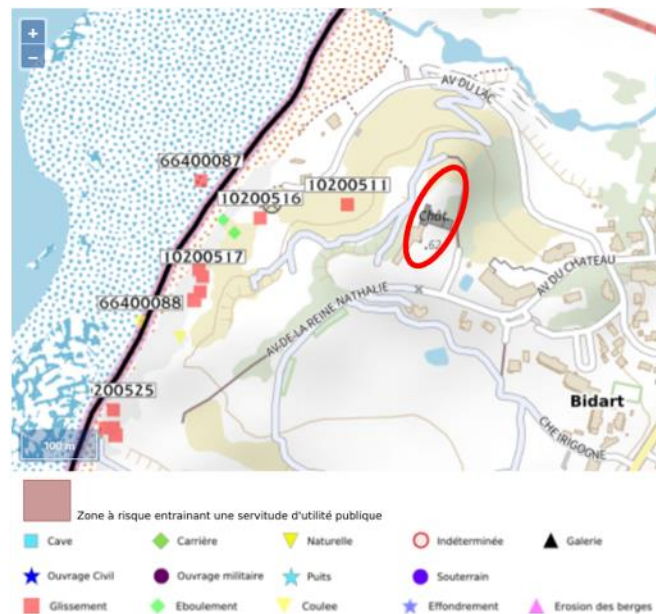


Risque de submersion marine (Source : TRI Côtier Basque - DREAL Nouvelle-Aquitaine)

Concernant les autres risques naturels, le site est soumis aux risques :

- radon (potentiel radon faible) ;
- sismique (sismicité moyenne) ;
- recul du trait de côte sur la commune ;
- retrait et de gonflement des argiles (aléa modéré) ;
- risque d'incendie : zonage informatif des obligations légales de débroussaillage.

Par ailleurs, la falaise présente en contre-bas du château d'Illbarritz est soumise au risque lié au recul du trait de côte. En effet, plusieurs glissements ont été recensés à proximité (différents événements recensés depuis 1996, le plus proche du château datant de 2007) :



*Risque de mouvements de terrain à proximité du site d'étude
(Source : Géorisques)*

La visite de terrain a permis de mettre en évidence des indices de mouvements de terrain passés au niveau du site d'étude. Néanmoins, Vinci Immobilier indique que le risque d'érosion ne serait pas avéré sur le secteur strict du château, une étude spécifique sera menée prochainement par un bureau d'étude qualifié.



Glissement de terrain et mur de soutènement en contre-bas du château à l'ouest

Le château d'Illbarritz est situé au sommet de la colline de Handia. Ainsi, le site d'étude présente une topographie relativement plane dont les abords sont marqués par une forte pente.



Contexte topographique au niveau du site d'étude

(Sources : Google satellite, Etude cours d'eau urbains, BD Alti ; Cartographie GEOCIAM)

Le site ne présente aucun cours d'eau ou plan d'eau sur son périmètre. En revanche, **il est connecté via les eaux de ruissellement au ruisseau Lamoulie**, présent à environ 150 mètres en contre-bas du site d'étude, au nord.

Au niveau du site, le ruisseau est ponctué par des plans d'eau artificiels gérés par le golf.

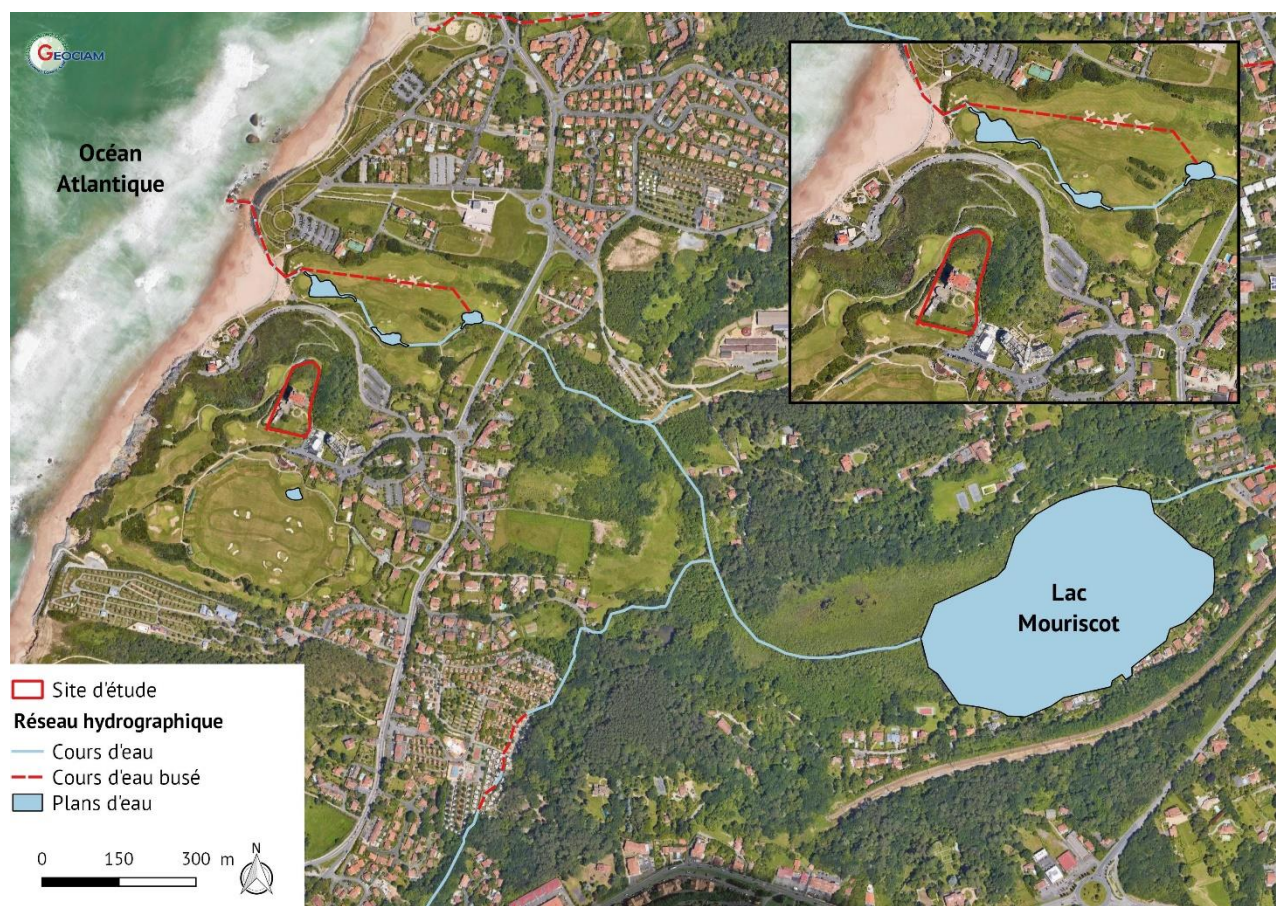
Le cours d'eau prend sa source au niveau du Lac de Mouriscot et se rejette dans l'Océan Atlantique. Par conséquent, il est rattaché à la masse d'eau côtière : Côte Basque n°FRFC11. Les objectifs fixés dans le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Adour-Garonne 2022-2027 pour cette masse d'eau sont :

Masse d'eau côtière	Objectif d'état de la masse d'eau (SDAGE 2022-2027)		État de la masse d'eau (SDAGE 2022-2027)	
	Objectif état écologique	Objectif état chimique	État écologique	État chimique
Côte Basque	Bon état 2015	Bon état 2015	Bon	Bon

Masse d'eau côtière présente au niveau du site d'étude (Source : SIEAG)

Malgré de bon état chimique et écologique, cette masse d'eau subit des pressions en lien avec les activités de navigation (Source : SIEAG).

A titre informatif, le diagnostic d'état et d'enjeux des ruisseaux urbains du pôle territorial Côte Basque Adour constate une bonne continuité écologique et une bonne fonctionnalité hydraulique sur l'ensemble du linéaire du ruisseau Lamoulie.



Contexte hydrographique (Sources : Google satellite, Etude cours d'eau urbains CAPB, Cartographie GEOCIAM)

EFFORT ET METHODE DE PROSPECTION

1. Effort de prospection et méthode d'inventaire

L'identification des habitats naturels et des espèces floristiques/faunistiques au niveau de la zone d'étude se base sur des observations de terrain, réalisées par GEOCIAM le 19 septembre 2024, sur le site et ses abords directs susceptibles de présenter des enjeux environnementaux.

Date d'inventaire	Météo	Type de prospection	Intervenants	Temps passé
19 septembre 2024	Ciel partiellement couvert Température 13 à 20 °C Absence de pluie Vent modéré	Habitats et flore Zone humide définie selon le critère floristique Oiseaux, mammifères, herpétofaune, entomofaune	Marion GARNIER Zoé HEMSEN	2h00

Effort de prospection (Source : GEOCIAM)

2. Méthodes d'inventaire

• Habitats et flore

Des observations sur l'aire d'étude ont été menées afin de rechercher et caractériser les habitats naturels, en particulier les éventuels habitats inscrits à l'Annexe I de la Directive Habitats Faune Flore.

L'identification des habitats naturels est basée sur la réalisation de relevés phytosociologiques. Le protocole suivi pour la réalisation de ces relevés a été celui préconisé par le Muséum National d'Histoire Naturelle et la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux.

Les habitats ont été représentés sous forme cartographique sous SIG (Code Corine Biotope et EUNIS) avec le logiciel QGIS (version 2.18.28).

Concernant la flore, la liste des espèces végétales contactées au sein de l'aire d'étude a été établie.

L'exhaustivité est souvent difficile à obtenir, une attention particulière a été portée sur les espèces végétales indicatrices, remarquables, patrimoniales, protégées et envahissantes.

Une étude bibliographique préalable a été effectuée pour cibler les espèces patrimoniales potentiellement présentes sur la zone. À la suite de ce premier travail bibliographique, l'intégrité de la zone à l'étude a été parcourue pour géo-référencer, au moyen d'un GPS, puis cartographier, les stations d'espèces jugées patrimoniales (protégées et non protégées) du fait d'une aire de répartition réduite ou en voie de réduction à l'échelle européenne, nationale, régionale.

• Zone humide

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 donne une définition des terrains pouvant être considérés comme humides au titre de la réglementation : « **on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ;** ».

L'arrêté du 24 juin 2008 précise que les investigations sont menées lorsque celles-ci sont nécessaires, c'est-à-dire au droit de la frontière supposée de la zone humide :

- critère végétation : « cet examen porte sur des points à situer de part et d'autre de la **frontière supposée de la zone humide**, suivant des transects perpendiculaires à cette frontière. »
- critère sol : « Lorsque la végétation n'est pas identifiable ou non spontanée, l'examen des sols doit porter prioritairement sur des **points à situer de part et d'autre de la frontière supposée de la zone humide**, suivant des transects perpendiculaires à cette frontière. »

La végétation est par nature intégratrice sur le long terme des conditions du milieu, même lorsque la zone n'est humide que pendant une période courte (mais suffisamment régulière pour être significative). Ainsi, dans une zone humide fonctionnelle, si la végétation est spontanée, elle traduira forcément la présence d'un paramètre hydrique prépondérant dans le fonctionnement de l'écosystème au niveau de l'habitat naturel, et donc au niveau de la flore qui le constitue.

Dans le cadre de l'étude, les critères floristiques (espèces végétales et habitats naturels) ont été étudiés pour la détermination des zones humides. Conformément à l'arrêté du 24 juin 2008, un espace peut être considéré comme humide dès que sa végétation comporte :

- soit des communautés d'espèces végétales, dénommées « habitats », caractéristiques de zones humides, identifiées sur la liste figurant à l'Arrêté. Dans cette liste, on distingue :

- les habitats caractéristiques de zones humides, codés H ;
- les habitats non caractéristiques des zones humides, codés p, pour lesquels l'étude des espèces végétales contenues dans les relevés phytosociologiques est nécessaire pour conclure à la présence d'une zone humide.
- soit, si le cas précédent se présente, par des espèces végétales indicatrices de zones humides pour un taux de recouvrement de 50% et plus, identifiées selon la liste d'espèces figurant à l'arrêté.

• *Faune*

Dans le cadre de cette étude, des inventaires sur différents taxons ont été menés (mammifères, avifaune, herpétofaune et entomofaune). Concernant la méthode utilisée, elle est basée sur des prospections à l'écoute et à vue (individu et indice de présence). Un recensement privilégiant l'approche par habitat a été réalisé. Ainsi, des parcours ont été effectués de manière aléatoire au sein des habitats, sur l'aire d'étude, pour déterminer les espèces présentes.

Les enjeux faunistiques ont été définis à partir des observations ponctuelles effectuées sur site, des données bibliographiques et surtout des potentialités d'accueil des habitats présents.

DESCRIPTION DES HABITATS, DE LA FLORE ET DE LA FAUNE RENCONTRES SUR LE SITE

1. Analyse historique du site

Les parcelles faisant l'objet du pré-diagnostic écologique sont occupées par le château d'Ilbarritz et ses abords.

Le château d'Ilbarritz fut construit entre 1895 et 1897 par Gustave Huguenin (architecte biarrot) pour le baron Albert de l'Espée, héritier des fonderies de Wendel, afin d'abriter le plus grand orgue jamais conçu pour un particulier. Le château se situe alors au milieu d'un vaste parc à fabriques reliées entre elles par un réseau de chemins couverts : on comptait un pavillon chinois, un petit château fort, des chenils, une étable ou encore des cuisines.

Au cours des années, les nombreux propriétaires du château se sont succédé. Le château a notamment été transformé en hôpital au cours de la Première Guerre Mondiale, en maison de convalescence pour les réfugiés de la Guerre d'Espagne et garnison allemande à partir de 1940.

Le domaine a été morcelé en 1923, les fabriques étant détruites ou démontées. Les dégradations et les pillages auront continué jusqu'en 1958.

Puis, bâti sur l'ancien domaine du château, le Golf d'Ilbarritz a ouvert ses portes.

Aujourd'hui, **le site d'étude est occupé par le château, ses espaces verts et un fourré arbustif dense**. Le site surplombe l'océan Atlantique, la côte Basque et le Golf d'Ilbarritz.



Château d'Ilbarritz



1938



1950-1965



2006-2010



2021

Évolution de l'occupation du sol depuis 1938 au droit de l'emprise d'étude
(Source : Géoportail)

2. Données bibliographiques naturalistes existantes

La source de données naturalistes GBIF, donnant accès aux données d'Expertise écologique du Golf d'Ilbarritz qui a eu lieu en 2021, a été consultée afin de connaître les éventuelles données bibliographiques existantes sur le site d'étude et ses alentours. **Ainsi, quelques espèces faunistiques et floristiques protégées ont été recensées au sein du site et sur son aire immédiate :**

- Avifaune :
 - Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) ;
 - Martinet noir (*Apus apus*) ;
 - Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) ;
 - Tarin des aulnes (*Spinus spinus*) ;
 - Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) ;
 - Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*) ;
 - Fauvette grisette (*Sylvia communis*).

- Flore :
 - Nérion laurier-rose (*Nerium oleander*) ;
 - Germandrée arbustive (*Teucrium fruticans*).

Remarque :

Ces données sont issues d'un partenariat entre la FFGolf et le MNHN. Le Programme Golf pour la biodiversité propose aux golfs de s'inscrire dans une démarche volontaire de connaissance et de préservation de la biodiversité qui se trouve sur leur foncier. Les données ci-dessus ne peuvent être représentées cartographiquement de manière précise car toutes les informations sont consolidées en un seul point GPS, permettant de protéger les sites sensibles/privés ainsi que les espèces vulnérables, en évitant de divulguer leur localisation exacte.

La plateforme de données Faune Aquitaine a également été consultée. **Ainsi, quelques espèces protégées ont été recensées au sein du site et sur son aire immédiate :**

- Faune Aquitaine (2021 à 2009) :
 - Avifaune :
 - Milan noir (*Milvus migrans*) ;
 - Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) ;
 - Fauvette mélanocéphale (*Curruca melanocephala*) ;
 - Bouscarle de cetti (*Cettia cetti*) ;
 - Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) ;
 - Huppe fasciée (*Upupa epops*) ;
 - Hironnelle rustique (*Hirundo rustica*) ;
 - Bergeronnette grise (*Motacilla alba*) ;
 - Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*) ;
 - Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*) ;
 - Rougequeue noir (*Phoenicurus ahrurus*) ;
 - Verdier d'Europe (*Chloris chloris*) ;
 - Accenteur mouchet (*Prunella modularis*) ;
 - Pouillot véloce (*Phylloscopus trochilus*) ;
 - Moineau domestique (*Passer domesticus*) ;
 - Goéland leucophée (*Larus michahellis*) ;
 - Hironnelle des fenêtres (*Delichon urbicum*).
 - Amphibien : Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*).

Les données recensées sur la plateforme Faune Aquitaine ne sont pas localisées.

Concernant la flore, d'après la base de données de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine, aucune espèce floristique protégée ou patrimoniale n'est recensée au niveau du site d'étude et à proximité directe.

Toutefois, quelques espèces floristiques ont été observées à près d'une centaine de mètres du château (2017) :

- Espèces patrimoniales :
 - Gesse nudicaule (*Lathyrus nudicaulis*) ;
 - Choin noircissant (*Schoenus nigricans*) ;
 - Salsepareille d'Europe (*Smilax aspera*) ;
- Espèce protégée : Grémil prostré (*Glandora prostata*).



- Site d'étude**
- Réseau hydrographique**
- Cours d'eau
 - Cours d'eau busé
 - Plans d'eau
- Flore patrimoniale et protégée : données bibliographiques**
- ★ Lathyrus nudicaulis
 - ★ Lathyrus nudicaulis, Glandora prostrata
 - ★ Lathyrus nudicaulis, Schoenus nigricans, Smilax aspera
 - ★ Glandora prostrata, Lathyrus nudicaulis, Schoenus nigricans, Smilax aspera

0 30 60 m



Données bibliographiques existantes au niveau du site d'étude
 (Sources : OBV, Google satellite, Etude cours d'eau urbains ; Cartographie : GEOCIAM)

3. Habitats et flore identifiés lors de la prospection de terrain

Le site d'étude est localisé en front de mer, occupé par le château d'Ilbarritz et ses abords directs.

Ainsi, le site est découpé en 4 habitats anthropiques et semi-naturels :

- Château d'Ilbarritz ;
- Surface imperméabilisée ;
- Fourré ;
- Espace vert entretenu.



Château d'Ilbarritz (Source : GEOCIAM)



Espace vert (Source : GEOCIAM)



Fourré (Source : GEOCIAM)

Durant la prospection, quelques espèces floristiques ont été inventoriées. De manière générale, la végétation est homogène, spontanée (bien que d'origine anthropique) mais la diversité floristique est plutôt faible.

De nombreuses espèces invasives et ornementales ont été inventoriées.

Le tableau ci-dessous liste les espèces contactées :

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut	Zone humide
Château d'Ilbarritz			
Criste marine	<i>Crithmum maritimum</i>	Déterminant ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine	/
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i>	/	/
Polypode commun	<i>Polydopidum vulgare</i>	/	/
Figuier	<i>Ficus sp.</i>	/	/
Fougère scolopendre	<i>Microsorium grossum</i>	/	/
Fourré			
Herbe de la pampa	<i>Cortaderia selloana</i>	PEE à impact majeur	/
Tamaris commun	<i>Tamarix gallica</i>	/	/
Laurier sauce	<i>Laurus nobilis</i>	/	/
Fougère aigle	<i>Pteridium aquilinum</i>	/	/
Pittosporum tobira	<i>Pittosporum tobira</i>	PEE à impact majeur	/
Pin maritime	<i>Pinus pinaster</i>	/	/
Châtaignier commun	<i>Castanea sativa</i>	/	/
Ajonc d'Europe	<i>Ulex europaeus</i>	/	/
Arbousier commun	<i>Arbutus unedo</i>	/	/
Ronce commune	<i>Rubus sp.</i>	/	/
Baccharis à feuilles d'Halimium	<i>Baccharis halimifolia</i>	PEE à impact majeur	/
Raisin d'Amérique	<i>Phytolacca americana</i>	PEE à impact majeur	/
Fusain du Japon	<i>Euonymus japonicus</i>	PEE à impact majeur	/
Espace vert			
Trèfle blanc	<i>Trifolium repens</i>	/	/
Sporobole d'Inde	<i>Sporobolus indicus</i>	PEE à impact majeur	/
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>	/	/
Paspale dilaté	<i>Paspalum dilatatum</i>	PEE à impact majeur	/
Herbe de la pampa	<i>Cortaderia selloana</i>	PEE à impact majeur	/
Pittosporum tobira	<i>Pittosporum tobira</i>	PEE à impact majeur	/
Tamaris commun	<i>Tamarix gallica</i>	/	/
Eleagnus	<i>Eleagnus sp.</i>	/	/
Liondent	<i>Leontodon sp.</i>	/	/
Yucca	<i>Yucca sp.</i>	/	/
Ronce commune	<i>Rubus sp.</i>	/	/
Aigremoine eupatoire	<i>Agrimonia eupatoria</i>	/	/
Hortensia	<i>Hydrangea sp.</i>	/	/
Spiranthe d'automne	<i>Spiranthes spiralis</i>	Protégée dans d'autres régions	/

Liste non exhaustive de la flore observée sur le terrain (Source : GEOCIAM)

En gris, les espèces exotiques et invasives.

En bleu, les espèces indicatrices des zones humides (arrêté 24 juin 2008).

En rose, les espèces patrimoniales.

Ainsi, deux espèces floristiques patrimoniales ont été contactées sur le site d'étude.

- La Criste marine est présente au niveau des murs et des terrasses délabrées du château. Plusieurs pieds de criste ont été observés sans pointage GPS précis ;
- La Spiranthe d'automne, présente sur l'espace vert au nord du château, est patrimoniale compte tenu de son statut de protection dans d'autres régions. Une station de 3 m² (~ 10 pieds) a été repérée.

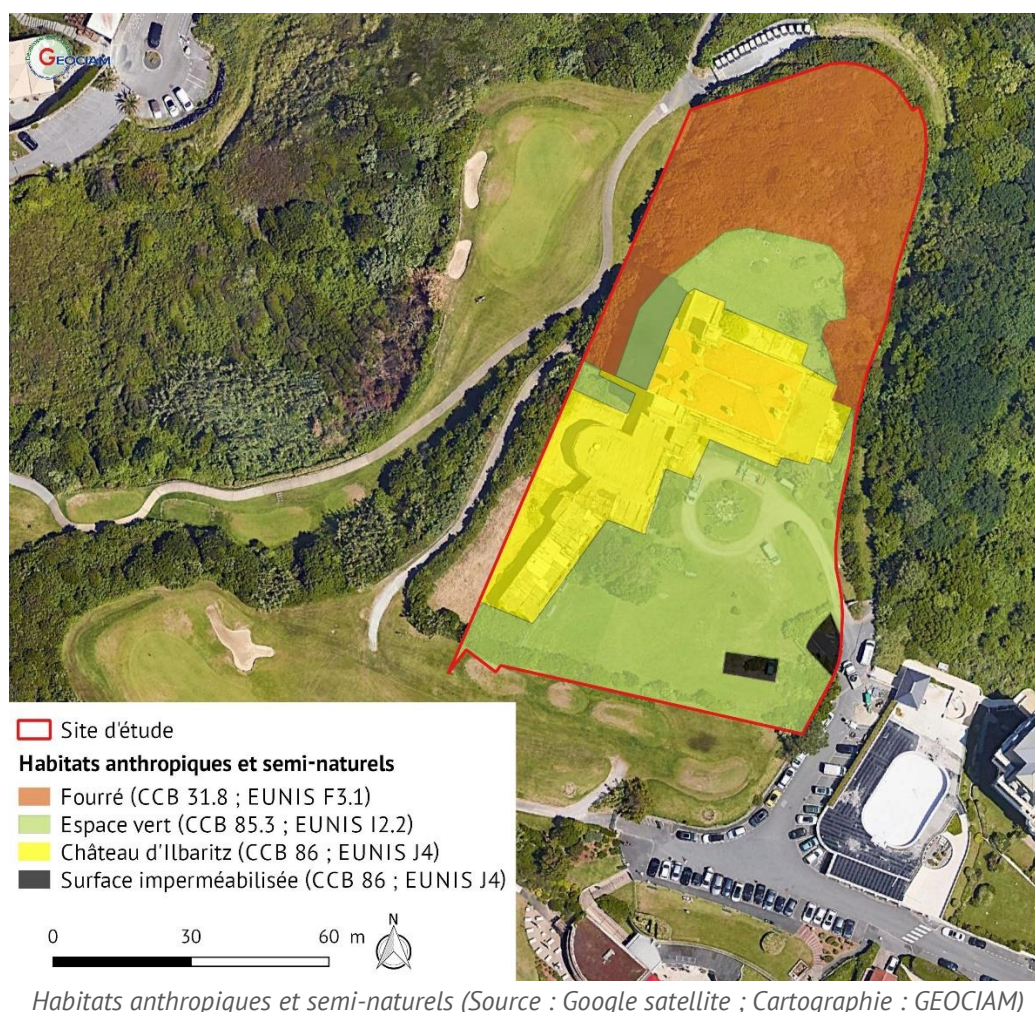


Flore inventoriée (Source : Google satellite ; Cartographie : GEOCIAM)



Spiranthe d'automne (Source : GEOCIAM)

Lors de cette prospection de terrain aucune espèce floristique protégée n'a été contactée. Au regard des habitats semi-naturels présents à faible enjeu et de la faible diversité floristique, la présence d'espèce protégée semble limitée, toutefois, un seul inventaire écologique ne saurait être exhaustif.



4. Caractérisation zone humide

La végétation est par nature intégratrice sur le long terme des conditions du milieu, même lorsque la zone n'est humide que pendant une période courte (mais suffisamment régulière pour être significative). Ainsi, dans une zone humide fonctionnelle, si la végétation est spontanée, elle traduira forcément la présence d'un paramètre hydrique prépondérant dans le fonctionnement de l'écosystème au niveau de l'habitat naturel, et donc au niveau de la flore qui le constitue.

L'appréhension du site et de son intégration dans son environnement proche permet de contextualiser les éléments suivants :

- l'absence de cours d'eau au droit ou en marge de l'aire d'étude ;
- le site d'étude est situé au sommet de la colline de Handia, les eaux de ruissellement se dirigent en contre-bas du château ;
- absence de zone humide potentielle et effective du SAGE Côtiers Basques sur le périmètre d'étude ;
- la présence de deux habitats semi-naturels et d'origine anthropique avec une végétation homogène et spontanée, dominée par des plantes invasives.

Comme vu précédemment dans la liste des espèces floristiques identifiées sur le terrain, aucune espèce hygrophile caractéristique des zones humides n'est présente (arrêté 24 juin 2008).

Les relevés phytosociologiques permettent de conclure en l'absence de zone humide définie selon le critère floristique.

5. Faune contactée et potentielle

La zone d'étude est composée de quatre habitats anthropiques et semi-naturels (surface imperméabilisée, espace vert et fourré) et s'inscrit dans un contexte urbain, au niveau du château d'Ilbarritz.

Malgré la situation du château dans un espace de respiration en secteur urbain, les espaces ouverts, bordant le site, constituent des espaces gérés par l'Homme de manière intensive (Golf d'Ilbarritz). Ainsi, la faune urbaine est susceptible d'être présente pour réaliser tout ou partie de son cycle biologique, néanmoins, la présence d'espèces spécialistes et élusives y est plus limitée.

Au moment de l'investigation de terrain, plusieurs espèces faunistiques ont été contactées au sein du périmètre d'étude et à proximité.

Le site prospecté présente un intérêt pour la faune locale et commune, notamment pour le transit et l'alimentation.

• Avifaune

7 oiseaux ont été contactés au niveau de l'aire d'étude et à proximité directe. Parmi ces espèces, 5 sont protégées, dont 1 présente un intérêt patrimonial : **Bouscarle de cetti**.

Cette espèce est patrimoniale pour son statut de conservation : quasi-menacée.

La zone d'étude présente des milieux ouverts qui constituent des espaces d'alimentation et de transit, tandis que le fourré arbustif est favorable à la reproduction de l'avifaune locale.

Par ailleurs, lors de la visite du château des fientes d'oiseaux ont été observés. Le château d'Ilbarritz est susceptible d'accueillir les oiseaux des milieux anthropiques pour la réalisation de leur cycle biologique.

Nom vernaculaire	UICN FR	Rareté Aquitaine	Enjeu de conservation (2020)	Statut	Effectif	Utilisation du site
Pie bavard <i>Pica pica</i>	LC	Très commune	Modéré	Directive Oiseaux : Ann II/2	1	Alimentation et transit
Mésange charbonnière <i>Parus major</i>	LC	Très commune	Modéré	Protection Oiseaux France - Art 3. Convention de Berne : Ann II	2	Reproduction probable au niveau du château
Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i>	LC	Très commune	Modéré	Directive Oiseau - Ann. II/1 et Ann III/1	3	Alimentation et transit
Rougegorge familial <i>Erithacus rubecula</i>	LC	Très commune	Modéré	Protection Oiseaux France - Art 3. Convention de Berne : Ann II	1	Reproduction possible au niveau du fourré
Rougequeue noir <i>Phoenicurus ochruros</i>	LC	Très commune	Modéré	Protection Oiseaux France - Art 3. Convention de Berne : Ann II Convention de Bonn : Ann II	1	Reproduction probable au niveau du château
Bouscarle cetti <i>Cettia cetti</i>	NT	Commune	Notable	Protection Oiseaux France - Art 3. Convention de Berne : Ann III	1	Reproduction possible au niveau du fourré
Goéland leucophaée <i>Larus michahellis</i>	LC	Peu commune	Modéré	Protection Oiseaux France - Art. 3 Convention de Berne : Ann. III	3	Transit

Avifaune contactée au sein du site et à proximité (Source : GEOCIAM)

- Entomofaune

Les conditions climatiques durant la prospection de terrain étaient peu favorables à la présence de l'entomofaune, notamment les papillons (vent modéré).

Les milieux ouverts présentent des potentialités pour les espèces de lépidoptères communs et de manière générale, la zone présente un espace ouvert favorable à la présence de l'entomofaune (cycle biologique).

- Reptiles et amphibiens

Le site est favorable à la présence de reptiles communs. En effet, les espaces ouverts constituent des habitats d'insolation et d'alimentation, quant aux lisières de fourré, elles participent au transit et au repos des reptiles. L'aire d'étude possède des potentialités en termes de réalisation partielle ou complète du cycle biologique de ce taxon.

Concernant les amphibiens, il existe des potentialités de reproduction et d'hivernation au nord du site, au regard de la présence de plans d'eau et du réservoir de biodiversité de Mouriscot Ainsi, l'aire d'étude peut occasionnellement abriter des amphibiens pour le transit notamment, et tout particulièrement des espèces dites ubiquistes comme l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*).

Nom	UICN FR	UICN Aquitaine	Rareté Aquitaine	Enjeu de conservation (2020)	Statut	Effectif	Utilisation du site
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	LC	LC	Très commune	Modéré	Protection France – Art 2 Directive Habitats-Faune-Flore - Ann IV Convention de Berne : Ann. II	1	Cycle biologique complet

Reptile contacté au sein du site et à proximité (Source : GEOCIAM)

- Mammifères

De manière générale, la faune locale est susceptible de fréquenter le site, composé d'espace vert et d'un fourré arbustif. Ainsi, les petits mammifères urbains (hérisson, rat des champs, musaraigne...) peuvent potentiellement transiter et s'alimenter au droit du site. Toutefois, la fréquentation des grands mammifères y est plus limitée (site en front de mer et enclavé par des aménagements urbains). En effet, ces espèces privilégieront les boisements et les espaces naturels à proximité, loin de tout dérangement.

En ce qui concerne les chiroptères, les espèces affectionnent les paysages semi-ouverts, présentant une forte diversité de milieux naturels (bocage, abords des grands parcs et jardins, ...).

A ce jour, le château d'Ilbarritz constitue un site favorable pour l'accueil des chiroptères, notamment au niveau des combles et du sous-sol (gîte bâti). La prospection de terrain a permis d'observer du guano au dernier étage du château.



Guano de chiroptère observé dans le château d'Ilbarritz (Source : GEOCIAM)

NB : un inventaire complémentaire et spécifique permettrait de qualifier l'intérêt du château comme gîte bâti pour les chiroptères.

- **Conclusion**

Les habitats inventoriés au droit du périmètre d'étude constituent une zone de transit et d'alimentation pour la faune locale et commune. Par ailleurs, le château d'Illbarritz constitue potentiellement un gîte bâti pour la faune urbaine (chiroptère et avifaune). Le fourré arbustif, quant à lui, peut abriter l'avifaune pour la reproduction telle que la Bouscarle de cetti et les espaces ubiquistes.

Point de vigilance : De la même manière que pour la flore, une seule prospection de terrain ayant été effectuée, des inventaires complémentaires permettraient de compléter les observations faunistiques, afin de préciser l'utilisation du site par les espèces (habitat d'espèces) et les enjeux associés sur le site. Par ailleurs, un inventaire spécifique aux chiroptères permettrait de qualifier l'intérêt du château comme gîte bâti.

6. Bioévaluation (enjeux pressentis)

Avant de procéder à la spatialisation des enjeux par habitat, il convient de définir préalablement les notions de patrimonialité, puis d'enjeu écologique.

- La **patrimonialité** : le caractère patrimonial d'une ou plusieurs espèces est caractérisé selon le degré de rareté, de menace, et de l'état de conservation global ou local des populations d'espèces.
Les référentiels pour évaluer la patrimonialité sont les listes rouges de l'UICN (régionale, nationale, européenne, mondiale), les listes d'espèces déterminantes ZNIEFF, les atlas de répartition...
- L'**enjeu écologique**, est évalué sur la patrimonialité (rareté, état de conservation) des espèces présentes, les effectifs de leurs populations, la fonctionnalité des habitats naturels dans l'accomplissement de leurs cycles biologiques (reproduction, transit, repos...). Il considère également les facteurs qui pourraient remettre en cause l'état de conservation des populations au niveau local et l'accomplissement des cycles biologiques.

La qualification des enjeux écologiques a été effectuée par type d'habitat ce qui a permis une évaluation à double niveau, à la fois en lien avec la flore/habitat et avec la faune (en fonction de l'utilisation de l'habitat par les espèces) :

Habitat	Code CORINE/EUNIS	Statut	Etat de conservation	Zone humide	Représentativité de l'habitat	Enjeu habitat	Enjeu faune	Enjeu global
Château d'Illbarritz	86/J4	/	/	/	25% (~2 200 m ²)	Nul	Modéré	MODERE
Fourré	31.8/F3.1	/	Mauvais	Non	28% (~2 500 m ²)	Faible	Modéré	MODERE
Espace vert	85.3/I2.2	/	Mauvais	Non	45% (~4 000 m ²)	Très faible	Faible	FAIBLE
						Modéré au droit de la station de Spiranthé d'automne	Faible	MODERE
Surface imperméabilisée	86/J4	/	/	/	1% (~120 m ²)	Nul	Nul	NUL

Enjeux écologiques globaux pressentis (faune/flore)



Enjeux globaux pressentis spatialisés (Sources : GEOCIAM, BD Carthage, Google satellite)

SYNTHESE DES ENJEUX PRESENTIS

L'état initial de l'environnement du site d'étude et de ses abords a permis de pressentir et hiérarchiser les enjeux liés à la zone d'étude :

	Sensibilité de la zone d'étude	Niveau d'enjeu pressenti
Eaux superficielles	Présence du ruisseau de Lamoulie à environ 150 mètres en contre-bas du château. Connexion du site avec le ruisseau via les eaux de ruissellement. Absence de cours d'eau ou point d'eau au niveau du site d'étude.	Modéré
Risques naturels	Site non concerné par un risque de remontée de nappe ou une zone inondable. Site non soumis au risque de submersion marine. Risque de mouvement de terrain au niveau de la falaise à proximité du site d'étude (nombreux glissements de terrain – recul du trait de côte). Emprise d'étude concernée par un risque sismique (moyen), un risque de retrait et de gonflement des argiles (aléa modéré), un risque de radon faible et inscrite au zonage informatif des obligations légales de débroussaillage.	Modéré à fort
Zonages naturels et continuités écologiques	Réseau Natura 2000 et ZNIEFF présent à moins de 200 mètres du château d'Ilbarritz, présence de connexions hydro-écologiques. Site intégré dans un espace de respiration en secteur urbain dont les habitats sont gérés de manière intensive (présence du Golf d'Ilbarritz). Connexion limitée avec les réservoirs de biodiversité, compte tenu des aménagements urbains qui enclavent le site (voies de circulation et golf : forte fréquentation).	Modéré
Habitats naturels, flore et zone humide	Zone d'étude concernée par un fourré arbustif, un espace vert et le château d'Ilbarritz. Faible diversité floristique. Présence de la Criste marine et de la Spiranthe d'automne : espèces patrimoniales. Présence de nombreuses invasives : foyers denses au niveau des espaces verts et du fourré arbustif. Absence de zone humide définie selon le critère floristique.	Faible
Faune	Quelques espèces communes contactées au droit du site d'étude. Château d'Ilbarritz et fourré arbustif pouvant accueillir la faune pour la reproduction (faune anthropique et ubiquiste). Connexions limitées entre le site d'étude et la TVB locale. Site localisé en front de mer, dans un secteur urbain, limitant le déplacement de la faune locale. Habitats inventoriés au droit du périmètre d'étude constituant une zone de transit et d'alimentation pour la faune locale et commune.	Modéré (château et fourré)
		Faible

Enjeu nul	Enjeu très faible	Enjeu faible	Enjeu moyen	Enjeu fort	Enjeu très fort